ن**قل تونس** RANSTU

Avis d'appel d'offres n°05/2017

«Achèvement des travaux de réaménagement du dépôt d'entretien de la STT à Tunis Marine (unité TGM)»

1. Objet: La Société des transports de Tunis, désignée ci-après «TRANSTU», se propose de lancer un appel d'offres pour la réalisation des tra-vaux d'«Achèvement des travaux de réaménagement du dépôt d'entretien de la STT à Tunis Marine (unité TGM)», et ce, conformément aux prescriptions et spécifications techniques détaillées au cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

2. Conditions de participation:
Le présent appel d'offres s'adresse aux entreprises tunisiennes agréées par le ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire pour l'activité B0 (entreprise générale, catégorie 2 ou plus) et l'activité B9 (charpente métallique, catégorie 1 ou plus) disposant des capacités financières et techniques leur permettant de s'acquitter de leurs obligations contractuelles en respect des normes en vigueur.

3. Retrait des dossiers :

3. Retrait des dossiers:

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Achats et Marchés au siège social de la TRANSTU, 33, avenue du Japon, Montplaisir, 1002 Tunis, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30, contre le paiement en espèces de la somme non remboursable de 100 dinars tunisiens.

4. Présentation et envoi des offres:
Les offres techniques et financières doivent être envoyées sous pli fermé par voie postale en recommandé ou par Rapid-poste ou par remise directe au bureau d'ordre central de la TRANSTU, contre accusé de réception, au nom du président-directeur général de la TRANSTU, 33, avenue du Japon, Montplaisir, BP 1073 _ 1002 Tunis - Tunisie.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention apparente «Ne pas ouvrir - Appel d'offres n°05/2017 relatif à la réalisation des travaux d'achèvement des travaux de réaménagement du dépôt d'entretien de la STT à Tunis Marine (unité TGM)»
L'enveloppe extérieure doit contenir les pièces administratives et le cautionnement provisoire, deux enveloppes intérieures «A» et «B».

L'enveloppe extérieure doit contenir :
- Les pièces administratives prévues dans le cahier des charges
- Un cautionnement provisoire d'un montant de cinq mille (5.000)

dinars tunisiens.

dmars tunisiens.

Enveloppe «A»

Une première enveloppe intérieure «A» fermée et scellée sur laquelle sont inscrits le nom du soumissionnaire et la mention «Offre technique» et doit contenir les pièces indiquées à l'article 13.2 du cahier des conditions d'appel d'offres (CCAO).

Enveloppe «B» Une deuxième enveloppe intérieure «B» fermée et scellée sur laquelle sont inscrits le nom du soumissionnaire et la mention «Offre financière» et doit contenir les pièces indiquées à l'article 13.2 du cahier des conditions d'appel d'offres (CCAO).

5. Validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours, à compter du jour suivant la date limite de vicenties des offres.

6- Date limite de réception des offres : La date limite de réception des offres est fixée au 08/03/2017 à 10h00. Le cachet du bureau d'ordre central de la TRANSTU fait foi.

7- Ouverture des plis :

La séance d'ouverture des plis et publique, elle sera tenue le 08/03/2017 à 11h00 au siège social de la TRANSTU à Montplaisir.

L'ouverture des offres techniques et financières se fera au cours de la même séance.

Louverture des oirres techniques et mancières se iera au cours de la même séance.

Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister doivent être munis d'une procuration.

Société Nouvelle d'Impression de Presse et d'Edition (SNIPE) 17, rue Garibaldi — TUNIS Conception Impression NFgraphie a Prix... La Presse

La Presse

POUR RECEVOIR VOTRE JOURNAL CHEZ VOUS **ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT**

Bulletin d'abonnement ou de réabonnement NOUS VOUS REMERCIONS D'AVOIR CHOISI UN JOURNAL LIBRE

1 AN - 248^D200 2 ANS - 496^D400

ON YOUS OFFRE UNE ANNONCE GRATUITE POUR UN ABONNEMENT D'UN AN OU DEUX ANNONCES GRATUITES POUR UN ABONNEMENT DE DEUX ANS

CODE POSTAL EMAIL:

NOM & PRÉNOM · ADRESSE :

Je choisis le paiement par chèque

 Je choisis le paiement par chèque

 Je choisis le paiement par chèque

 Je choisis le paiement par chèque

Autre formule

Renvoyez ce bulletin sous enveloppe affranchie à La Presse - Service abonnements : 17, rue Garibaldi - Tunis

Je pourrai suspendre à tout mo prélèvement par simple lettre.

créanciers, fournis-seurs, commerçants et administrations sont invités à négo-cier avec macame Imen Zghondi à ce titre.

SOCIETE HÖTELIËRE ET TOURISTIQUE OMAR KHAYAM SA AU CAPITAL DE 9.200.000 DT SIÈGE SOCIAL : HÖTEL DAR KHAYAM - ROUTE TOURISTIQUE MAREZVA HAMMAMET RC : B134841997 - MF : 000912 Y AFFI. CNSS SOUS LE N°35003-83

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Messieurs les action-naires sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 28 février 2017 à OSINO. à la participa de la commenta de la contenta de Métal et nu des En-trepreneurs à la zone industrielle Charguia II, à l'effet de délibèrer sur l'ordre du inur suivan* l'ordre du jour suivant :

- Lecture et appro-bation du rapport du conseil d'administra-

irs. - Pouvoirs pour for-

Le conseil fn°1700149

SYNDIC DE FAILLITE AIFA

Avis d'appel

Vente de six voitures

Le syndic de faillite de la Société Souhaila Rent Car, Alfa Badred-dine, lance un avis d'appel d'offres pour la vente de six voitures Renault, en ajoutant 10% au prix offert pour les frais divers (publicité, frais d'enregistrement...).

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres et

cité, frais d'enregistrement...). parsonne
fouie participer à
tet appel d'offres et
voulant prendre un
rendez-vous de visite
est invitée à se présentre au bureau du
syndic de faillite Me.
Alla Basdodien, sis la
Coxe / 2/3° étage, B3.5.
Montplaisir : Tunis
- Tél : 71.906.088 / 7
pour
achetre le cahier des

acheter le carner charges. Le cahier des charges et tous les documents demandés doivent être envoyés dans une enveloppe fermée avec la men-

fermée avec la meintion :
 «An esa ouvrir
- Appel d'offres de
vente de voltures
vente de voltures
rir - Appel d'offres de
vente de l'entre de l'entre
rir - Appel d'offres
r

Avis au public

En vertu d'un acte

En vertu d'un acte sous-seing privé signé le 28 décembre 2016 et enregistré à la recette des finances Bab Souika-Tunis, le 18/01/2017, quittance MO04302, en registrement n° 17300152 M. Mourad Borchani

n° 17300152 M. Mourad Borchani titulaire de la CIN n° 00328653 du 28/09/2009 demeu-rant au 14, rue de Kairouan Bab

ceux ans a partr du ler/01/2017 avec tacite reconduction. Durant toute la pé-riode de la location la locatrice gérante sera seule respon-sable de ses actes et toutes les dettes, impôts. charges et

et toutes les dettes, impôts, charges et autres auxquels pourrait être assu-jettis le fonds de commerce seront à sa charge. Tous les créanciers, fournis-

fn°S/170001217

SOCIETE TOURISTIQUE
DU CAP BON
SA AU CAPITAL DE 80.000
DINARS
MF: 009911X/A/M/000
SIÈGE SOCIAL; AV.
MONGI SLIM - HOTEL
RIADH - NABEUL

Suivant PV de la réunion de l'assemblée générale ordinaire, tenue en date du 24 septembre 2015, area de l'assemblée de l'assembre 2015, area de l'assembre 2015, area de l'assembre 2015, area de l'assembre 2015, area de l'assembre 2015, avant l'assembre de l'assembre d

2014.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2014.

- Approbation des conventions réglementées

conventions réglemen-ties.

11 déficitaire de l'exer-cice 2014.

- Approbation des états financiers consoli-des de l'exercice 2014.

- Quitus aux adminis-de l'exercice 2014.

- Nomination du cabinet «La Géné-nie Audit et Conseili-cuar comptes pour les exercices financiers exercices 2015, 2016 et 2017.

Son épouse Marie-Hélène Gastu Ses enfants I eïla Sadri et Salima Ses sœurs Souad Lasram et Emna Ellouze

Ses petits-enfants Chedli, Kamil et

Ses neveux et nièces : Dr Fakhreddine, Slaheddine, Aïcha, Zohra, Douia, Sarrah et Samira Cherif, Dr Raoudha, Ridha et Raouf Fourati

Les familles parentes et alliées : Las-

ram, Gastu, Ben Achour, Mohsen, Ben Abdallah, Sefrioui, Zghal, Cherif, Sfar, Ellouze, Fourati, Dallegi, Hajri, Baccar, Bacha, Ben Aba, Boussofara ont la douleur d'annoncer le décès de leur cher e regretté

Abdelaziz LASRAM (Azouz) (ancien ministre

et président du Club Africain)

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, mercredi 1er février 2017, au cimetière

Sidi Abdelaziz de La Marsa, à 16h00. Le cortège funèbre quittera son domi-cile sis au 13, rue Zine Ben Achour, La Marsa, à 15h30.

Que Dieu le Tout-Puissant lui accorde Son infinie Miséricorde et l'accueille dans Son éternel Paradis.

DECES ET FARK

ies IIIs : - Hichem Ben Nessib et son épouse Samia Zarrad - Slim Ben Nessib et son épouse Amel Moussa a fille Monia Ben Nessib et son époux Tahar Zghon

ad Ses petits-enfants : Cyrine et son époux Anis Gabs Elyès, Héla, Ahmed, Hatem, Zeīneb et Youssef Son frère I amine Kallel et son épouse Alia Belhouan

Elyes, rusa, cum-son son from the property of zghonda, Gabsi, Belhouane, Akrout, Goula, Béji, Garbou, Haddad, Bouchnak, Baccouche, Kralem, Ber Torkia, Ben Hlel, Labassi, Ounis, Sen Achour, Mghirbi Khechine, Dahmani, Plokin, Jaätar, Hasnaout, Zeha ii, Ben Lamine, Bouleimane, Meddeb, Franh et les familles parentes et alliées annoncent le décès de leu chère et regression.

Mamia Bent Ahmed KALLEL veuve Ahmed BEN NESSIB (survenu le 29 janvier 2017)

La cérémonie du Fark aura lieu aujourd'hui, mercre di 1er février 2017, à partir de 16h00, à son domicile sis au 16, rue Mohamed Abdou, Mutuelleville. Que Dieu le Tout-Puissant lui accorde Son infinie Miséricorde et l'accueille dans Son éternel Paradis.

CONDOLEANCES

La direction générale. l'ensemble du personnel, les synticats de base el l'Association des anciers de la Société tunisienne d'assurances et de réassurances condoléances les plus attristées à leur collegue M. Karim Blagui suite au décès de sa chère et regretée mère.

Habiba BLAGUI

Que Dieu le Tout-Puissant lui accorde Son infinie Miséricorde et l'ac-cueille dans Son éternel Paradis.

La direction générale, l'ensemble du personnel, les syndicats de base et l'Association des anciens de l'ensemble d

Kacem BEL HADJ ALI

Son épouse Was-sila, ses enfants Yosra, Aroua, Mohamed Les familles Ben Guerga, Ben Mansour et les familles parentes et alliées annoncent le décès de leur cher et regretté



Mongi BEN GUERGA mandant re à la CTN)

et amorcent que la cérémonie du Fark aura lieu demain, jeudi 2 février 2017, à son domicile sis à la rue El Menzah, Aïn Zaghouan.

Que Dieu le Tout-Puissant lui accorde Son infinie Miséricorde et l'accueille dans Son éternel Paradis.

Que Dieu le Tout-Puissant lui accorde Son infinie Miséricorde et l'ac-cueille dans Son éternel Paradis. ASSOCIATION TUNI-SIENNE D'ETUDE DES MALADIES MÉTABO-LIQUES HÉRÉDITAIRES «ATEMMH»

Suivant un acte sous seing privé en date du 050/1/2017, emigistré à la recette des finances de Vieleure de finances de Vieleure de 17/20/38/3, quittance n° 6389 Mme Gachar Sonia a vendu son fonds de commerce sis au 24 bis, rue Asdrubal Tunis destiné à la vente de fournitures scolaires, atricles bureautiques, articles Selon les disposi-tions de l'article 41 du décret-loi n° 88 du 24 septembre 2011, l'As-sociation tunisienne d'élude des maladies métaboliques héré-ditaires «Atemmh» déclare avoir reçu, le 4 janvier 2017, un virement de l'étran-ger d'un montant de fournitures scolaires, bureautiques, articles de cadeaux, tabac et journaux à Madame Olfa Bent Ibrahim Nsiri. Les oppositions auront lieu chez le vendeur à l'adresse sies au 5, impasse Elkaghid rue Ettroudi Tunis durant la publication de cet avis au Jorn de cet avis le 4 janvier 2017, un virement de l'êtran-ger d'un montant de 7242,900 DNT de la part des laboratoires pharmaceutiques «Swedish Orphan» et ce à titre de contri-bution à la réalisation d'un registre national sur les Aminoacido-pathies.

fn°S170001255

Politique Société Culture Sports Monde

fn°S170001284

www.lapressenews.tn l'info en ligne

DECES

-fille pour

aimait chanter.

aimait chanter.
Tu es beau, grand, noble, fier et adoré et je vis grâce à toi, pour toi et avec toi, toi qui a fait mon éducation, toi qui m'as appris les valeurs de la vie, toi qui d'ans ton grand regard m'a si joliment idéalisé tu m'as inculqué l'art délicat de la politesse, toi qui de tes grandes mains puissantes as toujours su me rassurer, oi mon héros toi mon modèle ma réfétoi mon héros, toi mon modèle, ma réfé rence et mon inspiration.

sûr que je prendrai soin de ma grand-mère et de ma mère ainsi que de mon

En ce jour de souffrance où je jure de toujours t'admirer, papi, repose Je t'aime à jamais.

Ta petite-fille qui t'aime à jamais Noursen

CONDOLEANCES

M. Radhi Meddeb, le conseil d'administrato Comete Engineering et l'ensemble de son pe nel, fortement émus suite au décès de

Mohamed BELHADJ AMOR (père de leur collègue et ami M. Walid Belhadj Amor)

présentent toutes leurs condoléances à la famille du défunt et l'assurent de leur profonde compassion. Que Dieu le Tout-Puissant lui accorde Son infinie Misèricorde et l'accueille dans Son éternel Paradis.

Ghassen Hamza

– Mayla épouse Mehdi
Jelidi

Maherzia RIGHI épouse Othman JALLOUZ (inhumée le 29/01/2017)

La cérémonie du Fark aura lieu aujourd'hui, mer-credi ter/02/2017, à son domicile sis à la Cité 20-Mars, El Mornaguia. Que Deu le Tout-puissant lui accorde Son infinie Miséricorde et l'ac-cueille dans Son éternel Paradis.

C'est avec une grande tristesse que nous appre-nons le décès de

lathouni)
En cette douloureuse circonstance, la direction générale et l'ensemble du personnel de l'Arab Tunsian Bank présentent à M. Ali Tarhouni, ainsi qu'à tous les membres de leur famille touchés par ce deuil leurs sincères condòleances et les assurent de leur solidarité en cette épreuve.

Que Dieu accorde à la disparue Son infinie Miséricorde et aux siens patience et courage.

Salem Ben Mohamed CHARFEDDINE

En cette douloureuse circonstance, nous pré-sentons nos condo-léances les plus attristées à la famille du défunt et prions Dieu le Tout-Puis-sant de lui accorder Son infinie Miséricorde et de l'accueillir dans Son éter-nel Paradis.

Le directure général, le président du conseil, le syndicat, ainsi que les membres du «comité d'entreprise», l'amicale, ainsi que l'ensemble du personnel de la Banque de Tunisle et des Emirals présentent leurs condolèances les plus attristées à Mime Najoua de Cueddes suite au decès de sa chère et regrettée mière.

LES PENSÉES D'UNE PETITE-FILLE

Les pensées d'une our sor qu'elle

petite-fille pour son grand-père qu'elle aime trop Pour mon grand-père, à un homme gentil qui aimait la vie, à un homme patient qui aimait les gens, à un homme dévoué qui

les gens, à un homme dévoué qui aimait donner, à un homme cultivé qui

Repose mon papi en douceur et sois

REMERCIEMENTS **ET FARK**

Sa fille Samia veuve Mondher El Bah Ses fils Sélim et Sami Khiari Ses petits-enfants: - Raouia épouse

— Mayla épouse Mehdi Jelidi — Melik, Yacine, My-riam et Sandro. A veuve Sa secur Nora veuve Farance Sandro. A veuve Sa secur Nora veuve Farance Securs: — Gilda veuve Belhas-sen Khiari et enfants — Fatma veuve Mha-med Ali Khiari et enfants — Sandro. A veuve Mha-med Ali Khiari et enfants — Sandro. A veuve Mha-med Ali Khiari et enfants — Ses neveux et nièces, les familles Khiari, Ben Loarius, Mrad, Essale, Mad — La veuve Ma-las, Ben Mahmoud, Mbarek et Zid, arisi que les familles parentes et alliées annoncent que la cérémorie du Fark de leur cher et regreté

CONDOLEANCES

Ayada DAKHLAOUI veuve Jilani TARHOUNI (mère de notre très cher collègue retraité M. Ali Tarhouni)

aura lieu aujourd'hui, mercredi 1er février 2017, après la prière d'El Asr, à son domicile, sis au 22, rue Abdelaziz El Mastouri, El Menzah 9 (derrière Centre Makni). Que Dieu le Tout-Puissant lui accorde Son infinie Miséricorde et l'ac-cueille dans Son éternel Paradis.

Khaireddine KHIARI

et Khadija

– Dhafer, son épouse
Sondes Azouz et sa fille

unalia

— Boutheïna, son
époux Samir Ach et sa
fille Rania

- Chiheb, son épouse Lilou Lohmer et ses enfants Sami el Melik annoncent que la céré-monie du Fark de leur cher et regretté

Mohamed Béchir CHARRAD

aura lieu aujourd'hui, mercredi 1er février 2017, à son domicile, sis au 17, rue Mouaouia Temimi, El Ouardia I.

Que Dieu le Tout-Puissant lui accorde Son infinie Miséricorde et l'ac-cueille dans Son éternel Paradis.

CONDOLEANCES

Que Dieu le Tout-Puissant lui accorde Son infinie Miséricorde et l'accueille dans Son éternel Paradis.

Sa veuve Azza Charrad bent Cheikh Mouaouia Temimi Ses enfants : — Mounir, son épouse Hanem Mellah et ses filles Zouleikha, Khaoula at Khadiia

Nous avons appris avec tristesse le 30/01/2017 le décès de

Fadhel AYARI

Que Dieu le Tout-Puissant lui accorde Son infinie Miséricorde et l'ac-cueille dans Son éternel Paradis.

Le président de l'Asso-ciation tunisienne des anciens ambassadeurs et consuis généraux, les membres du bureau directeur, ainsi que tous les membres de l'Ataaca présentent leurs sincères condoléances à la famille Ayari suite au décès de leur cher et regretté col-lèque

REMERCIEMENTS

HEMEKULEMENTS

Profondément touchés par les innombrables témoignages de sympathie et de soutien

Sa veuve Jalila (Faouzia)

Ses enfants Hanen et Mohamed

Sa belle-fille Noursen

Sa petite-fille Noursen

Ses frères et sœurs:
Hédi, Jemail, Ridna, Dalila, Faouzia
Les familles El Horry, Ben Brahim, ainsi que les familles parentes et alliées remercient tous ceux qui se sont associés à leur deuil par leur présence, leur correspondance ou leurs ap-

dance ou leurs ap-pels téléphoniques suite au décès de leur cher et regretté Moncef

Ben Mohamed Ben Ayed EL HORRY

(survenu dimanche 22 janvier 2017)



MEMOIRE

A la mémoire de notre chère et regrettée

Naziha OMRANI ZAROUI (décédée le 30/01 los

(decedede le 30/01/2017)

Déjà deux longues et dures années de séparation, depuis que tu nous as quittés, laissant derriére tol un grand vide, mais ni les jours, ni les années n'éfaceront ton image de notre cœur.

Nous garderons de toi le témolghage de l'amour indéfectible. Ton image ne nous nutife amais à la mais en la mous nutife amais à la mais

et priant Dieu le Tout-Puissant de les préserver de tout malheur et d'accorder au défunt Grâce et Miséricorde et de l'ac-cueillir dans Son éternel Paradis.

CONDOL FANCES

Les membres du conseil de l'Ordre des ingénieurs tunisiens sont profondément attristés par la nouvelle du décès de leur confrère

Ing. Mohamed BEL HADJ AMOR

BEL HADJ AMOR

On gardera pour toujours le défunt dans notre mêmore collecture, and toujours le défunt dans notre mêmore collecture. In condition de l'Union nationale des ingénieurs de l'Union attionale des ingénieurs qui au tunisiens et comme un illustre ingénieur qui a service des l'objectures en tant que président de l'Union des ingénieurs agronomes arabes et comme vio-président du conseil de l'Orier des ingénieurs agronomes arabes et comme vior-président du conseil de l'Orier des ingénieurs agronomes arabes et comme vior-président du conseil de l'Orier des ingénieurs agronomes arabes et comme vior-président du conseil de l'Orier des ingénieurs and mémorier des ingénieurs administration de l'Union des l'appendieurs de l'appendieurs des l'appendieurs de l'app

Luisiens.

Au nom de tous les ingénieurs, les membres du conseil de l'Ordre des ingénieurs tunisiens présentent le leures sir des ingénieurs tunisiens présentent le leures sir conseil de l'acceptant le leures sir conseil de l'acceptant le leure de la tous ses proches et à tous ses proches de la charge de l'acceptant Dieu pour qu'il bénisses son âme et lui accorde Son infinie Miséricorde.

corde. Le doyen des ingénieurs Oussama Khériji

Le président-directeur général et l'ensamble qui personnel du Bonede présentent à leur Collègue de l'este condocte de l'este d

Ali CHAMLELI

Que Dieu le Tout-Puis-sant lui accorde Son infi-nie Miséricorde et l'ac-cueille dans Son éternel Paradis.

Le président-directeur général, les cadres et l'ensemble du personnel de la Caisse nationale de la retraite et de prévoyance sociale présentent à M. Ferid, Assia et Kaouther Sarsar et à toute la famille Sarsar leurs condoléances les plus attristées suite au décès de leur chère et regrettée

Aïssa SARSAR

Et prient Dieu le Tout-Puissant de l'accueillir dans Son infinie Miséri-corde.

Alia BEN JAAFAR

veuve Mohamed KHATTECHE (mère de notre très cher collègue M. Jaâfar Khattèche, chargé de mission auprès du directeur général)

En cette doubureuse circonstance, la direction generale et l'ensemble du personnel de l'Arabi Tunsian Bank présentent à M. Jadfar Khatteche, ainsi qu'à tous les membres de leur famille leurs sincères conditance et les assurent de leur compassion et de leur soldiance et les assurent de leur compassion et de leur soldiance et les cassurent de leur sondiaré en cette épreuve.

Que Dieu accorde à la disparue Son infinie Miséricorde et aux siens patience et courage.

iet eentograge de randu indefectible. Ton image ne nous quitte jamais à la maison. Nous t'aimerons toujours et éternellement. Repose en paix. Que Dieu le Tout-Puissant t'accorde Son infinie Miséricorde et t'accueille dans Son éternel Paradis. Ton mari Mhamed Zaroui Belhaj Brahm, tes fils Yassine, Zaid, ton frère Mohamed A la mémoire de

00

Sa veuve Chertia Ayachi, ses fils Ahmed, Moncef, Rachid, Hechmi et Ridha, ses filles Raja, Monla et Naima prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir pour lui une fidèle et affectueuse pensée afin que son souvenir demeure à jamais dans nos cœurs.
Cher père repose en paix et que Dieu le Tout-Puissant t'accorde Son infinie Miseri Taccorde Son infinie Miseri Taccorde Son infinie Miseri Taccorde Son infinie Miseri Taccorde Son infinie Miseria

A la mémoire de



Haithem RAISSI (29/12/1984-01/02/2011)

Voilà déjà six ans depuis que tu nous as quittés pour un monde meilleur. Certes, c'est le destin mais... perdre un être cher est un deuil pour la vie, un deuil qui est fait de tempêtes et d'accalmies.

qui est fait de tempétés et d'accalmies.
C'est dur de perdre un enfant, c'est d'un de perdre un enfant, c'est d'un de perdre un enfant, c'est d'un deux et la fraitesse ressenties, mais puis la douleur et la tristesse ressenties, mais puis un oux mondes d'accept au que la blessure guérit, mais resse la cicatrice, l'inconsolable douleur et l'indescriptible chagrin.
En ce jour, nous ne popuration de l'adje, sans tache.
L'ide, sans tache.
Nous t'aimons teux cher Nous t'aimons teux cher Nous t'aimons teux cher l'adje, sans tache la cicatrice, l'inconsolable d'un et l'adje, sans tache.
Nous t'aimons teux cher l'outer l'aimons teux cher d'un entre l'aimons et toucher l'aimons l'aimons

Que Dieu le Tout-Puis-sant t'accorde Son infinie Miséricorde et t'accueille dans Son éternel Paradis.